

Formation de Formateurs GSU :

- Module 1 du 9 au 13 mars 2026 >>> Pédagogie du geste (5 jours)
- Module 2 du 27 au 29 avril 2026 >>> Evaluation (3 jours)
- Module 3 du 22 au 24 juin 2026 >>> Risques collectifs (3 jours)

Une période obligatoire de tutorat de 9 jours à définir après la pédagogie du geste

Pour entrer en formation il faut impérativement rassembler les conditions suivantes :

- Passer un entretien individuel préalable avec l'équipe encadrante du CESU 45 au cours duquel vous serez amené(e) à démontrer un geste tiré du programme de l'AFGSU
- Assister en tant qu'observateur à 1 à 3 journée(s) de GSU avant la formation (en fonction de vos disponibilités)
- Être professionnel de santé inscrit à la partie 4 du Code de Santé Publique en activité dans un service d'urgence (SAU, SMUR, Anesthésie, Réanimation)
- Être titulaire de l'AFGSU2 en cours de validité

ETAT CIVIL

Nom :

Prénom :

Nom de Jeune Fille :

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Département de naissance :

Adresse :

Adresse Mail :

Tél:

SITUATION PROFESSIONNELLE

Grade :

Joindre obligatoirement la copie de votre AFGSU2 en cours de validité (l'absence du document ne permettra pas de traiter votre demande)

Services : ☐ urgences adultes ☐ réanimation ☐ SAMU ☐ anesthésie

Nom de l'employeur et adresse :

Adresse mail pour envoi de la convention :

COUT DE LA FORMATION : Gratuit pour les agents du CHU ORLEANS

Membres du RESUC

300 euros pour le module 1
200 euros pour le module 2
100 euros pour le module 3

Hors RESUC

600 euros pour le module 1
400 euros pour le module 2
200 euros pour le module 3

**Validation de votre hiérarchie
(Nom + signature + tampon)**